

**INSTITUTION ADOUR**

Extrait du registre des délibérations
de l'établissement public territorial de bassin Institution Adour

Séance du 24 octobre 2019
(Convocation du 18 octobre 2019)

Aujourd'hui, le vingt-quatre octobre deux mille dix-neuf à 16h30, le Bureau dûment convoqué s'est réuni à l'Hôtel du Département des Hautes-Pyrénées sous la présidence de Monsieur Paul CARRERE

Etaients présents :

Mesdames Christiane AUTIGEON, Dominique DEGOS et Céline SALLES
Messieurs Paul CARRERE, Bernard POUBLAN

Etaients excusés :

Messieurs Gérard CASTET, Charles PELANNE et Bernard SOUDAR

Secrétaire de séance :

Madame Christiane AUTIGEON

OBJET : Marchés / Risques fluviaux - Avenant n°2 au marché n° 19005-3 « Etudes relatives aux demandes d'autorisation de 4 systèmes d'endiguement potentiel » - modification en cours d'exécution du marché

Exposé des motifs :

Ladite étude, confiée à la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) a débuté le 25 juin 2019 et concerne 3 lots :

Lot 1 (marché n° 19005-1) : Dignes de la plaine et de la saligue à Aire-sur-l'Adour

Lot 2 (marché n° 19005-2) : Dignes de Péré à Saint-Sever et du quartier de Venise à Hagetmau

Lot 3 (marché n° 19005-3) : Digue de protection du Sablot à Peyrehorade

Le lot n° 3, objet du présent rapport a été attribué pour un coût de 35 923 € HT soit 43 107, 60 € TTC.

Un premier avenant sans incidence financière a déjà été pris pour modifier l'article 7.1 du CCTP relatif aux délais.

Suite à la réalisation du modèle hydraulique sur la commune de Peyrehorade, il s'avère que la digue identifiée initialement pour fermer le système d'endiguement du Sablot n'est qu'une digue secondaire ; la RD817 jouant un rôle majeur dans la protection contre les inondations du Gave.

Il est donc nécessaire de réaliser des investigations complémentaires sur cet ouvrage à savoir la réalisation de sondages géologiques associés à une caractérisation mécanique des sols et de l'assise de la digue ainsi qu'une étude de stabilité de l'ouvrage.

Les compléments d'étude à réaliser se chiffrent à 3 370 € HT soit 4 044 € TTC ce qui correspond à une augmentation de 9,38 % du montant de la prestation initiale.

LE BUREAU

En l'absence d'observations,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE



Article 1

- D'approuver les modifications du marché et d'autoriser le Président à signer la modification en cours d'exécution du marché n°19005-3 « Etudes relatives aux demandes d'autorisation de 4 systèmes d'endiguement potentiel - lot 3 » telle qu'annexée, portant sur la réalisation de compléments d'étude pour un montant de 3 370 € HT
- D'autoriser le Président à prendre toutes les décisions relatives à son exécution et à signer les documents afférents

Article 2

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 24 octobre 2019 à Tarbes,

Le Président,

INSTITUTION ADOUR
38 rue Victor Hugo
40025 MONT DE MARSAN CEDEX


Paul CARRERE



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

Envoyé en préfecture le 29/10/2019

Reçu en préfecture le 29/10/2019

ID : 040-254002264-20191024-B18_2019-DE



MARCHÉ n° 19005-3 - AVENANT n° 2

**Etudes relatives aux demandes d'autorisation de classement de 4 systèmes
d'endiguement potentiels - Lot n° 3 : Digues de protection du Sablot à
Peyrehorade**

**Avenant n° 2 au marché n° 19005-3 en vertu de l'article R.2194-7 du code de la
commande publique**



Article 1 : Identification du pouvoir adjudicateur

INSTITUTION ADOUR

38 rue Victor Hugo

40025 MONT-DE-MARSAN cedex

Tél : 05 58 46 18 70 - Fax : 05 58 75 03 46 - E-mail : secretariat@institution-adour.fr

Représenté par Monsieur Paul Carrère, Président de l'Institution Adour, en vertu de la délibération n° 2015-38 en date du 22 juillet 2015 de l'Institution Adour.

Article 2 : Identification du titulaire du marché public

Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG)

Chemin de Lalette

CS 50449

65004 TARBES CEDEX

Tel : 05 62 51 71 49

Courriel : commercial@cacg.fr

SIRET : 592 780 233 00017

Article 3 : Objet du marché public

Réalisation du dossier de demande de classement en système d'endiguement des ouvrages de protection contre les inondations du Sablot à Peyrehorade.

La prestation se déroule en 2 phases :

- Phase 1 : Etude hydraulique du secteur comprenant une modélisation des crues (Q5, Q10, Q20, Q50 et Q100),

- Phase 2 : Elaboration du dossier de classement du système d'endiguement

- Date de la notification du marché public : 25 juin 2019
- Durée d'exécution du marché public : 6 mois
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 35 923 €
 - Montant TTC : 43 107,60 €





Article 4 : Objet de l'avenant

Ladite étude, confiée à la CACG a débuté le 25 juin 2019 par notification valant ordre de service.

Le marché a déjà fait l'objet d'un avenant n°1 signé en date du 9 octobre 2019 ayant pour objet la modification de l'article 7.1 Délais avec un report des délais d'exécution au 15 octobre 2019 pour la phase 1 et l'AVP de la phase 2 et au 20 décembre 2019 pour le reste des éléments.

Les premiers résultats de la modélisation hydraulique ont démontré que la RD817 est l'infrastructure qui fait office de digue contre les crues du gave contrairement aux premières estimations issues de l'étude de 2018 ; la digue dite du supermarché ne jouant qu'un rôle secondaire permettant de gérer les eaux du ruisseau du Majoureau.

Aussi, afin de réaliser un modèle hydraulique complet il convient d'intégrer cet ouvrage dans le futur système d'endiguement, il convient de compléter la prestation en cours par les actions suivantes :

- Réalisation de 4 sondages géologiques à environ 4 à 6 m de profondeur répartis sur la digue - mesures des caractéristiques mécaniques des sols et de l'assise de la digue, prélèvement d'échantillon et 2 analyses en laboratoire,
- Réalisation de l'étude de stabilité de la digue existante.

Cela représente ainsi un total de prestation complémentaire de 3 370 € HT soit 4 044 € TTC (Cf. devis n° 2019-1090)

Incidence financière de l'avenant

Le montant total de la prestation se porte donc à 39 293 € HT soit 47 151,60 € TTC, ce qui correspond à une augmentation de 9,38 % du montant initial de la prestation.

Incidence de l'avenant sur la durée du marché

L'avenant n'a pas d'incidence sur la durée du marché

Récapitulatif des articles et pièces du marché modifiés

L'article suivant du marché est modifié :

- AE - partie B1 le prix du marché est établi à 39 293 € HT soit 47 151,60 € TTC.

Toutes les autres clauses et pièces du marché demeurent inchangées.





Article 5 : Signature du titulaire du marché public

À Tarbes, le

Nicolas DAURENSAN
Directeur commercial et international de la
CACG

PROJET





Article 6 : Signature du pouvoir adjudicateur

À Mont-de-Marsan, le

Paul CARRERE
Président de l'Institution Adour

PROJET

